

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Mélange peroxyde d'hydrogène et acide peroxyacétique

Code Eural	16 09 03*
Code déchet	309083

DESCRIPTION

Mélange stabilisée et aqueuse de peroxyde d'hydrogène, acide peroxyacétique (et acide acétique), utilisé comme désinfectant, avec MSDS

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Paramètres :

- Point éclair > 61 °C
- pH < 7
- Liquide
- Acide peroxyacétique: max. 5%
- UN 3149, ADR classe 5.1 (et 8)

Conditions générales :

- Le MSDS du produit original est donné à Renewi avant le collecte
- Pas d'objets étrangers tels que chiffons, bois, plastique, pierres, boulons, ...
- Pas de contaminations organiques telles que solvants
- Pas de peroxydes organiques (ADR classe 5.2)

Conditions d'emballage :

- Emballés dans des fûts pour liquide en plastique approuvés UN de max. de 60 litres, en bon état
- Les emballages sont pourvus d'un dispositif de dégazage conformément à la législation ADR